



Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 25 février 2008
Séance tenue le 25 février 2008

Résolution: CM08 0114

Nouvel avis de motion et adoption d'un projet de Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) - (modification du Document complémentaire au Plan d'urbanisme visant à y introduire de nouvelles mesures de protection et de mise en valeur du mont Royal)

AVIS DE MOTION

Un nouvel avis de motion est donné par monsieur Claude Trudel de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal d'un règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) » visant à introduire dans son document complémentaire de nouvelles mesures de protection et de mise en valeur du mont Royal, l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

ADOPTION DU PROJET

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Frank Zampino

Et résolu :

- 1- d'adopter le projet de règlement P-04-047-60 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) »;
- 2- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne une assemblée de consultation conformément au paragraphe 2 du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville.

Adopté à l'unanimité des membres présents, laquelle représente la majorité des membres du conseil municipal.

43.03 1081183001
/cb

Gérald TREMBLAY

Maire

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Règlement P-04-047-60

Signée électroniquement le 28 février 2008